

*Par Mr McLennan :*

Q. Nous n'avons aucun intérêt à ce que les Canadiens quittent une partie du pays pour s'en aller dans une autre?—R. Non.

TARIF DU TRANSPORT DES IMMIGRANTS PAR LE C. C. P. ET LE C. I.

*Par Mr McGregor :*

Q. La Compagnie de chemin de fer canadien du Pacifique agit-elle de concert avec vous?—R. Elle réduit les taux au plus bas prix qu'elle prétend pouvoir transporter les gens, et elle agit de concert avec nous de cette manière.

Q. Et avec vos agences dans le vieux pays?—R. Oui.

Q. Stipule-t-elle que l'immigrant devra s'établir dans une région quelconque du Nord-Ouest ou du Manitoba?—R. Elle stipule qu'il s'établira dans le Canada.

Q. Que l'immigrant qui quitte son pays devra s'établir dans les limites de certains rangs avoisinant sa ligne?—R. Elle accorde des passages à prix réduits aux immigrants qui ont l'intention de s'établir dans le Manitoba ou dans les territoires mais elle ne fait aucune stipulation concernant le terrain et l'endroit où l'immigrant doit s'établir. Elle est parfaitement satisfaite du moment qu'il s'en va dans le Manitoba ou dans les territoires.

Q. Les immigrants peuvent s'établir n'importe où dans ces régions?—R. Oui.

Q. C'est encourageant.—R. Dans le but de permettre au gouvernement de payer les agents recruteurs en Angleterre, dès l'arrivée des immigrants, les autorités du chemin de fer canadien du Pacifique et de l'International ont consenti d'ajouter un coupon aux billets de passage qu'elles donnent à leur arrivée à Québec ou à Halifax, suivant le cas, lequel est remis aux conducteurs des trains avant d'arriver à Winnipeg. Ces coupons nous sont renvoyés comme preuve de l'arrivée des immigrants pour lesquels les agents ont droit au bonus.

TARIF DU TRANSPORT PAR STEAMERS—AUGMENTATION.

*Par Mr McGregor :*

Q. On a dit il y a quelques jours que les compagnies de steamers avaient décidé d'augmenter le prix du transport des passagers d'entrepont en route pour ce pays. Connaissez-vous quelque chose d'officiel à ce sujet?—R. Il est vrai que ces compagnies ont augmenté le prix du transport des immigrants de £1 sterling, mais non particulièrement pour le Canada. Cette augmentation s'applique à tout l'Atlantique nord, et concerne les Etats-Unis aussi bien que le Canada. A ce sujet je dirai que lorsque mon ministre, Mr Daly, entendit dire que cette mesure avait été prise il expédia immédiatement, ainsi que le haut-commissaire, un protêt énergique aux compagnies de steamers sur les deux côtés de l'Atlantique, mais jusqu'à présent ce protêt n'a pas eu d'effet. Ces compagnies disent, et il faut bien le déclarer, en justice pour elles, que depuis quelques années elles se trouvent en perte, et que si on les empêche de faire cette augmentation aujourd'hui, un grand nombre de lignes océaniques disparaîtront. Avec les perspectives brillantes qu'offre l'immigration cette année, nous croyons que cette augmentation est une faute, et nous l'avons dit. Toutefois, je ne sais pas si nous pouvons faire plus que cela.

Q. Je crois que ce comité est entièrement d'accord avec le gouvernement et qu'il désire l'aider de toutes les manières possibles à faire venir des immigrants dans ce pays. Nous voulons développer le Nord-Ouest et le meilleur moyen d'y arriver c'est de le peupler. Je proposerais qu'un petit comité fût nommé aux fins de s'entendre avec Mr Daly et Mr Burgess sur les moyens à prendre pour aider le gouvernement dans le travail qu'il fait en faveur de l'immigration. Je crois que nous devrions appuyer le ministre autant que possible dans ses efforts?—R. Il serait important de savoir ce que Mr Daly a fait sous ce rapport. Ainsi que vous le savez, sa nomination n'a été faite que très peu de temps avant la session du parlement et depuis lors il a été très occupé, mais il a déjà consacré beaucoup de temps aux questions d'immigration. Au sujet de la population, me permettez-vous de faire une observation? Je suppose que c'est un fait bien connu de chaque membre du comité, du moins il est bien connu des médecins, et ils peuvent en parler avec plus d'autorité que moi, que